

**LES HABITATS  
NATURELS  
Atlas – Partie 2**
**VEGETATION ANNUELLE PIONNIERE DES GREVES LIMONEUSES HUMIDES  
PAUVRES EN NUTRIMENTS (3130)**
**Classification**

**Code et intitulé Corine Biotope** : 22.32 : Gazons annuels amphibies septentrionaux des eaux mésotrophes à eutrophes

**Code et intitulé Natura 2000** : 3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*

**Code et intitulé habitat élémentaire** : 3130-3 : Communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques, de bas-niveau topographique, planitiaires d'affinités continentales, des *Isoeto-Juncetea*.

3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitiaire des régions continentales, des *Littorelletea uniflorae*

**Syntaxon phytosociologique** : *Nanocyperion flavescens* Koch ex Libbert 1932 cf *Lindernio palustris-Cyperetum micheliani* Corillion 1971 et *Cyperetum flavescens-fusci* prov. Billy 2002  
*Eleocharition acicularis* Pietsch 1967

**Physionomie, écologie, espèces caractéristiques**

Description de l'habitat : ce groupement végétal temporaire composé de plantes herbacées naines et à développement rapide, appartenant généralement à la famille des joncs ou des laïches recouvre deux types de communautés végétales :

- des gazons temporaires colonisant les sols argileux pauvres (à moyennement riches) en azote assimilable en bordure des eaux à l'étiage. (*Nanocyperion flavescens*). Ils forment un gazon ras de couleur verte qui couvre les vases au début de leur émergence. Il s'agit des communautés végétales majoritaires ;
- des communautés de gazons vivaces se développant au retrait des eaux au sein de bras morts (*Eleocharition acicularis*) ;



Espèces caractéristiques présentes : le Souchet brun (*Cyperus fuscus*), le Gnaphale des fanges (*Gnaphalium uliginosum*), la Corrigiole des grèves (*Corrigiola litoralis*), le Gypsophile (*Gypsophila muralis*), le Pourpier d'eau (*Lythrum portula*), le Scirpe à tête d'épingle (*Eleocharis acicularis*), la Marsilée à 4 feuilles (*Marsilea quadrifolia*).

Etat de référence de l'habitat sur le site : 3130-2 : Dorat, bras mort de Doubet sur la Dore.  
3130-3 : Bec de Dore à Ris, île des cailloux à Luzillat.

**Localisation et surface**

Ce groupement a été observé essentiellement sur les vases exondées et nues des bords de l'Allier, le plus souvent au niveau des bras morts connectés au cours d'eau mais également en bordure de rives du cours d'eau. Très lié à la dynamique alluviale, il peut d'une année sur l'autre se maintenir ou disparaître complètement. De ce fait, la surface cartographiée pour cet habitat peut varier d'une année sur l'autre et varie également en fonction de la saison de prospection.

De manière générale, il est assez éparpillé et très fragmentaire sur l'ensemble du site et sa surface ne représente en 2006 que 4,5 ha.

Pour le 3130-2, il est localisé au bras mort de Dubet à Dorat.

**Dynamique naturelle**

Ce milieu pionnier est éphémère et sa période de développement est généralement limitée à quelques semaines pendant l'été. Il peut ensuite être remplacé par des peuplements à chénopodes ou à bidens (cf. fiche 3270).

Si les vases sont colonisées par des plantes vivaces (roseaux, phalaris, joncs fleuris, iris, saules), cet habitat disparaît.

**Valorisation socio-économique**

Aucune

**Sensibilités et facteurs d'évolution**

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Vases pauvres en nutriments et exondées après inondation printanière. Dynamique alluviale conservée.	Colonisation par des plantes vivaces (saules, grandes herbacées) consécutive à l'assèchement des boires.
<i>Facteurs humains</i>	Décapage du sol par passage d'engins. Recreusement de bras morts.	Eutrophisation ou pollution, qui favorise les espèces nitrophiles. Baisse de la nappe. Colonisation par des espèces exotiques envahissantes telles que la Lindernie douteuse ( <i>Lindernia dubia</i> ) ou la jussie. Piétinement excessif.

**Etat de conservation**

- Bon  
 Moyen  
 Mauvais  
 Très mauvais

Sur ce tronçon de l'Allier, cet habitat semble plutôt rare, localisé et apparaît sous une forme appauvrie sur certains secteurs mais de plus en plus diversifiée plus en aval au niveau de la confluence Dore-Allier, les eaux étant probablement trop froides.

Cependant, cet état de conservation est à nuancer puisqu'il dépend des conditions climatiques (hydrologiques) notamment et de la période de prospection de terrain. Il peut être sous-estimé tel que le mentionnent des données bibliographiques (BILLY, 2002) qui recensaient au moins deux associations végétales notamment au niveau de la confluence Dore-Allier.

Du fait de sa rareté, de son cortège peu typique et de son caractère fluctuant, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme moyen.

**Valeur écologique et responsabilité du site**

De manière générale, cet habitat possède une forte valeur écologique car il abrite des espèces végétales patrimoniales. A titre indicatif, des plantes protégées, caractéristiques de cet habitat sont signalées sur le site en aval (ex : Lindernie couchée - *Lindernia palustris*, protégée à l'échelle nationale ; Souchet de Micheli - *Cyperus michelianus*, protégé à l'échelle régionale).

De ce fait, la responsabilité du site Natura 2000 Dore-Allier peut être qualifiée d'« **important** » pour la conservation de cet habitat.